

FICA – CA des Bulles - 30/04/25

Présent.e.s :

- Membre du CA : Corinne, Tatiana, Sandrine, Patrick, Sébastien
- Salariée(s) : Sophie
- Bulles et adhérent.e.s : Fabienne, Frédérique (animations Kamishibai), Brigitte, Nathalie, Henri (participe à l'organisation BANQUETS), Véronique (animations «création & récup' »), Jérôme (participe aux animations d'événements mensuels, bulles photo et repair-café)

Sujets évoqués :

Présentation de l'état de lieux financier de l'EVS Atelier FICA.

Ci-dessous, le rappel de quelques chiffres (cf. rapport financier AG 2024)répondant aux questions en séance :

- Budget 2025 : 118 560 €, hors travaux qui seront réalisés sur enveloppe spécifique dédiée par Villages Vivants, l'organisme propriétaire du local ;
- Dépenses prévisionnelles : Salaires et charges (70 272 €), Location du local & charges (28 195 €), Achats matériel & services, abonnements (10 094 €), Impôts-Taxes-Remboursement du Prêt-Banque & Assurance (9 999 €) ;
- Recettes prévisionnelles : Subvention CAF EVS (27 650 €), Autres subventions d'exploitation et Appels à projet* (46 547 €, Etat, Département, CCPA, Mairie), Prestations Environnement & Alimentation (22 408 €), Participation Ateliers, Fica'Table et Soirées* (15 500 €), Cotisations & Dons* (6 455 €) ;
- Les postes avec « * » sont ceux où une incertitude réside (subventions et projets non attribués à ce jour, dons et participations dépendant des adhérents), ce qui résulte en **un manque de 24 055 € pour boucler le budget 2025**. Actuellement, le modèle économique de l'Atelier FICA n'est pas pérenne (2025 et au-delà) ;
- Au-delà du budget 2025, le CA souhaite maintenir un fond de roulement équivalent à 3 mois de budget afin de pallier à des différés de versements. Ainsi même si le budget 2025 était bouclé, l'en-cours doit être maîtrisé, ce qui ne serait plus le cas dès le mois de Novembre 2025.

D'autres questions des présent.e.s ont été posées :

- Quels sont les contrats de location en cours ? Peut-on réduire les budgets associés ?
Réponse FICA = bail commercial
- Est-ce que le paiement du loyer du local nous permet de racheter progressivement le local ? Réponse FICA = non

- Quelles sont les démarches en cours de la part de l'Atelier FICA pour trouver des financements

Réponse FICA = dans le cadre du renouvellement de l'agrément EVS (2026-2030) nous rencontrons les conseils municipaux des communes (Meximieux, Charnoz, etc.) et prévoyons une action conjointe auprès de CCBPA ;

- Quelles sont les prestations proposées par l'Atelier FICA et quelles pistes pour les développer :

Réponse FICA = les salariées réalisent des prestations en Education à l'Environnement (Espèces Invasives, Aires Terrestres Educatives, Médiation ITEP, Kino'Climat) et à l'Alimentation (APAJH-SAJ, Banquets !) pour un total de 19 408 €. D'autres prestations sont en cours de préparation (exemples : Ateliers « TeamBuilding - cuisine & alimentation » auprès des industries de la Plaine de l'Ain ou Animations sur l'Eau avec le Syndicat de Rivières et auprès des écoles). De plus, pour s'aligner sur les autres associations intervenants sur les mêmes thématiques, le prix des ½ journées pour les prochains engagements augmentent de 250 à 350 € (hors déplacement). Il convient également de noter que l'augmentation du nombre de prestations implique que les salariées seront moins présentes pour l'animation de l'association (les adhérent.e.s).

Les présent.e.s ont proposé les idées et pistes suivantes pour améliorer l'état des finances de l'association :

- Mieux communiquer : organiser une réunion d'explication, afficher 1 baromètre du financement dans le local ;
- Proposer de nouvelles prestations, répondre à de nouveaux appels à projets (CIMADE, résidence d'artistes, ...) ;
- Prendre contacts auprès des personnes connues dans les communes et la CC pour faire connaître l'Atelier FICA et l'agrément EVS
- Prendre contact avec Villages Vivants : demander conseil sur le modèle de financement de l'association, négocier une baisse de loyer (1^{er} étage non utilisé)
- Trouver un espace avec loyer moindre
- Aménager le 1^{er} étage pour le louer : appartement à vocation sociale ou autre
- Modifier le mode de participation des adhérent.e.s :
 - o Proposer une cotisation plus élevée pour accéder à l'usage de l'Atelier FICA, par exemple 100 € / an par adhérent (au lieu de 10€ actuellement). Proposer un aménagement de cotisation selon des critères objectifs pour éviter que des adhérents partent, car tout le monde ne peut pas se permettre cette dépense
 - o Cotisation modulée selon le nombre de bulles d'adhésion = 1 cotisation par activité / bulle

- Imposer une participation à l'entrée de chaque atelier / bulle. Exemple : pour le Repair Café, paiement à l'entrée ou à la sortie si l'outil est réparé
- Proposer des prix Minimum / Maximum pour chaque atelier / bulle
- Proposer un prix de soutien pour l'adhésion comme pour les participations. Exemple des « petites cantines » : tarif social . tarif pour cuisiniers / tarif pour les autres